

# ÉVALUATION DE LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE RISQUES DE L'ENTREPRENEUR

## Renseignements généraux

Énergie NB a recours à ce processus d'évaluation pour identifier et communiquer à l'entrepreneur les risques connus dans le cadre des travaux prévus par le contrat.

Le tableau suivant identifie les risques associés à la portée des travaux et les mesures minimales requises pour éliminer ou atténuer les risques.

*Remarque : La présente liste ne doit pas être considérée comme exhaustive. L'entrepreneur est tenu de s'assurer que les risques associés à la portée des travaux sont identifiés, évalués et gérés.*

Produit / Service :		Date :	
Entrepreneur (ENTR.):			

## Responsabilités en matière de risques

Le tableau ci-dessous indique qui (Énergie NB ou l'entrepreneur) sera responsable (R), consulté (C) ou sans objet (S.O.) pour chaque risque énuméré.

<b>Risque</b>	<b>Mesures</b>	<b>ÉNB</b>	<b>ENTR.</b>	<b>Commentaires</b>
<i>Renseignements généraux</i>	Orientations			
	Vérification de la formation et des compétences des employés			
	Équipement de protection individuelle (EPI)			
	Plan d'intervention en cas d'urgence			
	Plan de sauvetage (le cas échéant)			
	Préparation des analyses du risque professionnel			
	Liste de contrôle en matière sécurité			
<i>Travaux électriques</i>	Procédure de travail sécuritaire écrite			
	Formation des employés du service d'approvisionnement			
	Disjoncteur de fuite de terre			
	Exigences en matière de mise à la terre et de liaison			
	Approbation et certification de l'équipement			
	Équipement de mise sous-tension			

<i>Sécurité</i>	Formation SIMDUT / SGH			
	Fiche de données de sécurité (FDS) disponible sur le lieu de travail			
	Étiquettes des fournisseurs sur le lieu de travail			
	Stockage, manipulation et élimination en toute sécurité			
<i>Hygiène industrielle</i>	Gestion et contrôle de l'exposition à l'amiante			
	Gestion et contrôle de l'exposition au plomb			
	Résultats des tests de qualité de l'air			
	Bruit excessif et protection auditive			
	Outils et équipement spécialisés			
<i>Travaux à chaud</i>	Permis pour travaux à chaud			
	Procédure de travail sécuritaire écrite			
<i>Verrouillage, énergie non contrôlée</i>	Vérouillage des appareils électriques			
	Communication			
	Procédure de travail écrite			
<i>Risques physiques</i>	Prévention du stress thermique			
	Gestion administrative			
	Précautions en cas de mauvais temps			
	Vérification de la procédure pour le travail autonome			
	Travail dans les régions éloignées			
<i>Autres risques</i>				

<b>Catégorie</b>	<b>Détails</b>
<i>Procédures, méthodes et normes de SSE propres à Énergie NB et requises pour la portée des travaux</i>	
<i>Exigences en matière de formation et de compétences pour la portée des travaux d'Énergie NB et/ou du secteur.</i>	
<i>Exigences de sécurité supplémentaires</i>	